Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260224-DCA_03_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Boisgervilly dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Président.

Nombre de membres en exercice : 13
Date de la convocation : 12 février 2026
Affichage de la convocation : 12 février 2026

Présents : M. PIEDVACHE Bernard, Mme BERTHELOT Éliane, Mme AUBREE Sandrine, Mme GET Christine, Mme LEFEUVRE Mélina, Mme HERVIAUX Marie-Claude, M. LEBRUN Daniel, M. DANIEL Bernard, Mme JOUET Gisèle

Excusés : Mme KINDROZ Catherine, Mme REQUINTEL Pauline, M. DAUGAN Pierrick, Mme BRIGNOU Hélène

Secrétaire : Mme AUBREE Sandrine a été élue secrétaire.

03-2026 Finances publiques : Budget CCAS : Vote du Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif pour l'année 2026.

Monsieur le Président précise que le budget est à l'équilibre pour la section de fonctionnement mais qu'il est excédentaire pour la section d'investissement. Il précise que les sections doivent normalement être votées à l'équilibre.

Monsieur le Président propose de voter le budget primitif à l'équilibre en section de fonctionnement et en excédent pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- ADOPTE le Budget Primitif 2026 du budget du CCAS qui s'établit comme suit :

⇨ section fonctionnement :

. dépenses : 42 082,85 €

. recettes : 42 082,85 €

⇨ section investissement excédentaire :

. dépenses : 5 390,00 €

. recettes : 100 353,02 € (dont excédent reporté 2025 de 100 353,02 €)

- VOTE le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 03/03/2026

Le Président
Bernard PIEDVACHE